

A satellite image of a cyclone, showing a clear eye and spiral cloud bands over a dark blue ocean.

EEC

ENGIE
Solutions

Cyclone

Maîtrisez les risques
EEC vous accompagne

LES RISQUES CYCLONE

1 LE VENT ET LES RÉSEAUX AÉRIENS



Ce sont les réseaux aériens qui sont principalement menacés :

90 % des dégâts sont liés à de la végétation volante, tombante ou aux objets volants.

2 LA PLUIE ET LES RÉSEAUX SOUTERRAINS



Ce sont les réseaux souterrains qui sont principalement menacés :

10 % des dégâts sont liés à l'eau (inondations, infiltrations.)

3 LA Foudre ET LES ÉQUIPEMENTS



La foudre crée des surtensions transitoires en s'abattant sur les installations électriques et même à proximité des réseaux.

A défaut de protections, la foudre peut endommager les équipements, jusqu'à générer des incendies.

AVANT : PRÉPAREZ-VOUS

ÉQUIPEMENTS

Faites contrôler la mise à la terre de votre installation électrique.

Equipez-vous de dispositifs limitant les risques liés à la foudre, tels que :

- En basse tension : prises ondulées, parafoudres, parasurtenseurs.
- En haute tension : paratonnerres-parafoudres.

Prenez une assurance couvrant les problèmes liés aux phénomènes atmosphériques.

ÉLAGAGE

- Ne plantez pas sous le réseau et à sa proximité ou à proximité d'un ouvrage EEC (transformateur, pylône...)
- Coupez les branches (avant la période cyclonique) et élaguez vos arbres avant qu'ils ne soient trop près du réseau électrique.
- Fixez tout ce qui peut s'envoler (tôles, antennes, enseignes ...)

GROUPE DE SECOURS

- Assurez-vous que votre groupe électrogène est en état de fonctionnement.
- Assurez-vous que l'inverseur est opérant.
- Faites le plein de carburant.

PENDANT : PROTÉGEZ-VOUS

RESTEZ CHEZ VOUS

 Débranchez vos équipements sensibles s'ils ne sont pas protégés ou sécurisés

Les phénomènes en cours :

<http://www.meteo.nc/nouvelle-caledonie/cyclone/phenomenes-en-cours>

Les consignes de sécurité du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie :

<https://gouv.nc/communication/le-plan-orsec-cyclonique>



LES NUMÉROS UTILES :

Pompiers	18
SAMU	15
Police	17
Astreinte EEC	46.35.01

APRÈS : RESTEZ VIGILANTS

ÉQUIPEMENTS

- ☑ Attention aux infiltrations d'eau en remettant le courant.

Avant de rebrancher vos appareils, allumez

- ☑ la lumière quelques instants et observez la luminosité de l'ampoule. Si tout est normal, rebranchez vos appareils.

ÉLAGAGE

- ☑ Ne touchez pas une ligne électrique même à terre.

- ☑ Ne touchez jamais une branche ou tout objet en contact avec une ligne électrique même isolée.

- ☑ Ne coupez jamais une branche surplombant une ligne électrique.

- ☑ Si une branche ou un arbre menace de tomber sur une ligne électrique prévenez aussitôt EEC.

Ne vous approchez pas d'objet à moins de

- ☑ 3 m d'une ligne électrique car même sans toucher une ligne on risque l'électrocution à sa proximité.

- ☑ Facilitez l'accès aux équipes d'intervention d'EEC et leurs prestataires.

GROUPE DE SECOURS

Si l'électricité a été rétablie suite à une coupure

- ☑ de réseau, veillez à ce que votre inverseur se soit reconnecté au réseau de EEC.

- ☑ Référez-vous aux consignes avant cyclone.

INFOS PRATIQUES



Vos conseillers grands comptes EEC sont à votre disposition pour vous renseigner sur les prestataires pouvant vous aider à réaliser vos interventions de maintenance et d'entretien

Une ligne est dédiée aux clients Grands Comptes lors des cyclones : 46 35 01.



**Consultez
nos conseils
élagage**



**CYCLONE PAM, EN IMAGES
La mobilisation des
filiales ENGIE**

Le cyclone et ses
conséquences sur le
réseau électrique.

Pour tous renseignements,
contactez-nous au **05 36 36** (numéro gratuit)
sur **www.eec.nc**
ou écrivez-nous sur
conseillersgc.eec@engie.com



L'électricité est là,
même quand on ne la voit pas

EEC
ENGIE
Solutions

Construisons notre pays, économisons l'énergie.